



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
Service eau, environnement

### NOTE DE PRÉSENTATION

#### Projet d'arrêté portant délimitation d'une aire d'alimentation du captage en eau potable du Plessis Pas Brunet, situé sur la commune de Nort-sur-Erdre

#### Contexte et objectifs du projet de décision :

#### Considérant :

- que le captage du Plessis Pas Brunet situé sur la commune de Nort-sur-Erdre figure dans la liste nationale, issue des travaux du Grenelle de l'Environnement, des captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses ;
- que l'article L. 211-3 du code de l'environnement dispose que l'autorité administrative peut délimiter des zones où il est nécessaire d'assurer la protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages d'eau destinée à l'alimentation en eau potable présentant une importance particulière pour l'approvisionnement actuel ou futur ;
- l'importance stratégique que représente le captage du Plessis Pas Brunet pour l'alimentation en eau potable des habitants desservis par ce captage ;

**il est proposé de prendre un arrêté préfectoral, soumis ici à la participation du public, de délimitation de l'aire d'alimentation du captage du Plessis Pas Brunet, situé sur la commune de Nort-sur-Erdre.**

La délimitation a été effectuée sur la base des expertises d'hydrogéologues et a ensuite été ajustée aux parcelles cadastrales pour faciliter son application.

#### Dates et lieux de la consultation :

En application des articles L 123-19-1 du code de l'environnement, le présent projet d'arrêté préfectoral est mis en consultation du public.

**La consultation est ouverte du 31 mai au 20 juin 2020 inclus.**

Le public peut faire valoir ses observations :

- **directement en ligne** en précisant « Projet d'arrêté portant délimitation d'une aire d'alimentation du captage en eau potable du Plessis Pas Brunet, situé sur la commune de Nort-sur-Erdre » à l'adresse suivante : [ddtm-see-consultation@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-see-consultation@loire-atlantique.gouv.fr)
- par **courrier** à l'adresse suivante :  
Direction départementale des territoires et de la mer  
Service eau environnement  
Mission stratégie eau et environnement,  
10 Bd Gaston Serpette, BP 53606 – 44036 NANTES CEDEX 1.